



**Syndicat
Professionnel
de l'Armée
Luxembourgeoise**

Diekirch, le 20 octobre 2020

Affilié :
au Syndicat Professionnel de la Force Publique (S.P.F.P.)
à la Confédération Générale de la Fonction Publique (C.G.F.P.)

Correspondance à adresser à :
SPAL
BP 166
L - 9202 DIEKIRCH
Tel : 621278195
E-Mail : comite.spal@gmail.com
Site: www.spal.lu

RefNo : SPAL/068/20

**Objet : Stade d'avancement quant au dépôt de l'avant-projet de loi sur
l'organisation de l'armée**

**A Monsieur François BAUSCH
Ministre de la Défense**

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons la présente dans le cadre de l'avant-projet de loi concernant l'organisation de l'armée. Vous n'êtes pas sans savoir que la loi en question est attendue désespérément tant par nous que par nos membres.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer quand l'avant-projet de loi en question saura être déposé afin que la procédure législative puisse enfin prendre son cours.

Concrètement, cette loi permettra enfin l'introduction de la nouvelle carrière B1, tant attendu par nos membres. Il est évident qu'un certain mécontentement se montre dans nos rangs actuellement vu le long temps d'attente.

Un avancement rapide de l'avant-projet contribuera à éviter que ceux qui sont en possession d'un diplôme de fin d'études quitteront l'armée pour des raisons financières ou pour la perspective de profiter de la carrière ouverte.

Nous restons en permanence disponible pour finaliser l'avant-projet de loi si c'est nécessaire.

Nous vous prions d'agr er, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingu es.

Pour le comit 



Patrick PLACIDI
Secr taire G n ral



Michel BLEY
Vice-Pr sident



Christian SCHLECK
Pr sident